



Absence de réponse de la préfecture de Bobigny

Par **Dora93**, le **10/12/2013** à **13:47**

Bonjour,

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Voilà ma situation. Je suis de nationalité algérienne, arrivée en France en 2010, je suis titulaire d'un titre de séjour étudiant qui a expiré en 2011. Mon mari (on s'est marié avant mon arrivée en France) est résident en France depuis 2003. Il a une carte de séjour résident (salarié). Je n'ai pas pu renouveler mon titre de séjour à cause de ma grossesse (pas de nouvelle inscription). Nous avons un enfant né en France en 2011. J'ai déposé une demande d'admission au séjour à Bobigny en août 2012. Je n'ai reçu aucune réponse depuis, et à chacun de mes déplacements, on me répète que mon dossier est en cours de traitement (1 an et demi après le dépôt).

A noter que j'ai déposé ma demande au regard de l'article 6 alinéa 5 des accords franco algérien, relatif à mes attaches familiales en France. Mon mari et moi remplissons toutes les conditions pour un regroupement familial (ressources, logement)

Ma question est la suivante : Qu'est ce que je peux faire pour au moins connaître la réponse de la préfecture, est-il judicieux de solliciter le TA pour absence de réponse ?

Bonne journée,

Par **khaled93**, le **20/02/2014** à **18:34**

Bonjour Dora.

Moi aussi j'ai déposé un dossier de régularisation le 24/01/2013 à Bobigny (ça fait 13 mois) et toujours rien ; on m'a dit que ça peut aller jusqu'à 16 mois d'attente! Tenez nous au courant et inshallah ça va s'arranger! Patientons. Khaled

Par **Dora93**, le **21/02/2014** à **10:27**

Bonjour,

Moi j'ai insisté au niveau du guichet et j'ai réussi à avoir des infos. D'après la personne qui m'a répondu, mon dossier a été refusé il y a 7 mois. J'ai prié un avocat qui a contacté la préf., on lui a répondu dossier en cours d'instruction.

Je n'y comprends plus rien. Faut pas s'attendre à quelque chose de logique. C'est vraiment aléatoire pour les délais, pour le reste soit tu rentre dans les critères de la circulaire valls ou pas.

Par **mourad78gsm**, le **22/02/2014** à **01:11**

salam dora93

c'est t'a pas l'OQTF a mon avis tu peux déposer un notre dossier de demande de régularisation au regard de la Nouvelle circulaire « Valls » du 28 novembre 2012.
bon courage.

Par **Dora93**, le **22/02/2014** à **13:06**

C'est ce que j'ai fait. Et mon dossier a été refusé mais j'ai pas eu de réponse écrite.

Par **mourad78gsm**, le **22/02/2014** à **18:01**

Mais vous avez dit : "J'ai déposé une demande d'admission au séjour à Bobigny en aout 2012 (A noter que j'ai déposé ma demande au regard de l'article 6 alinéa 5 des accords franco algérien)"

C'est à dire avant la sortie de la circulaire valls " 28 novembre 2012"

Par **rima12**, le **22/04/2015** à **00:16**

bonjour

je suis algérienne et mon mari est au 93 prefecture bobigny, il a déposé sa demande de regroupement le mois de juillet 2014, reçu l'attestation de dépôt le 1 er Aout 2014, visite du logement le 21 Octobre 2014, jusqu'à ce jour y'a aucune reponse et ça m'inquiète vraiment!!!!!!!! SVP aidez moi, est normale toute cette attente????

Par **Talef81**, le **07/07/2015** à **11:50**

Bonjour Rima12,

Pour répondre à ta question, je suis dans le même cas que toi(algérien, dépôt de dossier début juillet, visite de la mairie le 20 septembre) et toujours pas de réponse de la préfecture. j'ai contacté l'OFII, il m'ont répondu que le traitement à la préfecture peut aller jusqu'à 6 mois a partir de la réception du dossier. cependant, as tu eu un retour depuis? Moi pas encore et cela fait 5 mois que mon dossier est arrivé a la préfecture.

Merci pour ton retour

Par **IARI**, le **24/10/2016** à **10:31**

Bonjour,

Je suis en phase de passer à la retraite .j'ai déposé une demande de regroupement familial en aout 2015.Mon logement a été visité le 01/02/2016.A ce jour je n'ai eu aucune réponse.Que dois-je faire s'il vous plait. Je vous remercie à l'avance.

Par **sousou**, le **09/04/2018** à **14:35**

bonjour mon dossier est a la prefecture de cite depuis 13 mois

Cela fait 20 ans que je suis en France

Savez vous combien de temps cela prent il pour la reponse merci d avance

Par **jodelariege**, le **24/02/2019** à **12:46**

en tous les cas , vous, vous avez de sérieux problèmes avec la grammaire française.....